

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue **LUNDI, le 14 septembre 2020**, à la Maison de la Paroisse, à **vingt heures**.

À laquelle sont présents :

Messieurs
Frédéric Jean, Maire
Jean-Guy St-Pierre
Jean-Yves Gosselin
Yves Laflamme
Mesdames
Sandra Proulx
Huguette Blais
Chantal Blanchette

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

1 OUVERTURE DE LA SEANCE REGULIERE

R-161-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par : Huguette Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'ouvrir cette séance régulière du conseil. Il est 20h00

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 Ouverture de la séance régulière
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière tenue le lundi 3 août 2020
- 4 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance spéciale du conseil tenue le lundi 17 août 2020
- 5 Adoption des comptes à payer
- 6 Administration
 - 6.1 Soutien à la coopération intermunicipale du fonds régions et ruralité volet 4
 - 6.2 Embauche d'un chauffeur opérateur de camion temporaire
 - 6.3 Service de consultation Marc-André Paré (équité salariale)
 - 6.4 Compensation pour droit de passage au 559, chemin Saint-François Ouest
 - 6.5 Rapport d'inspection par la MMQ

- 6.6 Demande d'emprunt temporaire pour le financement des travaux de mise à niveau des infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial et des travaux connexes sur un tronçon du chemin Saint-François Ouest au montant de 4 035 500\$ remboursable sur réception des subventions gouvernementales
- 6.7 Bourse des maires de la fondation du Cegep de La Pocatière
- 7 Loisirs
- 8 Travaux Publics
 - 8.1 Éclairage de rues au Del (Énergère)
 - 8.2 Branchement d'aqueduc et d'égout à la Maison de la Paroisse
 - 8.3 Sel à glace 2020-2021
- 9 Eau – aqueduc – égouts
 - 9.1 Joints d'étanchéité du barrage
- 10 Incendie – Sécurité publique et/ou civile
 - 10.1 Dépôt du rapport mensuel du service des incendies pour août 2020
- 11 Urbanisme
 - 11.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 271-2020 pour une demande de modification de zonage pour les lots 3 475 572 et 3 475 570 du cadastre du Québec
 - 11.2 Demande de dérogation mineure pour le 1178, chemin Saint-François ouest, lot 3 475 975, du cadastre du Québec
 - 11.3 Demande de dérogation mineure pour le 2, 4^e Rue Ouest, lot 3 476 363 du cadastre du Québec
- 12 Dossiers et projets en cours
 - 12.1 Décompte progressif no. 1 pour les travaux de mise à niveau des infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial et des travaux connexes sur un tronçon du chemin Saint-François Ouest
- 13 Correspondance
 - 13.1
- 14 Varia
- 15 Période de questions
- 16 Levée de la séance régulière

R-162-2020

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert.

3 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE REGULIERE TENUE LE LUNDI, 3 AOUT 2020

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

R-163-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière tenue le lundi, 3 août 2020 sans modification.

4 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE SPECIALE TENUE LE LUNDI, 17 AOUT 2020

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance,

R-164-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par : Chantal Blanchette
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale tenue le lundi 17 août 2020 sans modification.

5 ADOPTION DES COMPTES A PAYER

REVENUS AOÛT 2020

Permis	332,00
Fax	10,00
Loyers	2 415,00
Cours natation	45,00
Camp de jour, inscription	500,00
Canton 600, (ventes et pourboires)	261,50
Déneigement rue du Rocher	230,97
Gouvernement du Canada, subvention emploi été étudiant	2 751,00
Municipalité St-Pierre, coût opération usine filtration du 1er décembre 2019 au 30 avril 2020	50 458,31
Energir	176 451,05
TOTAL :	233 454,83

COMPTES A PAYER SEPTEMBRE 2020

Jean-François Bonneau, feux d'artifice Camp de jour	750,00
Claudelle Bilodeau, remb. formation sauveteur	155,23
Stéphanie Frégeau, remb. frais déplacement 215 km	92,45
Samuel Njirinjiro, remb. factures Camp de jour	30,17
Dominique Dumas, remb. factures Camp de jour	90,26
Virginie Dubé, remb. facture Camp de jour	74,18
Tommy Guillemette, remb. facture Camp de jour	22,97
Lydia Laliberté, remb. facture Camp de jour	10,10
Brandt, pièces équipement (Garage)	502,45
Bell Mobilité, cellulaires Loisirs et Garage	295,76
Hydro-Québec,	
Usine filtration.....	3860,02
Caserne incendie.....	315,46
Garage.....	448,40
Parc Olivier Tremblay	51,27
Enseigne 4-chemins.....	29,29
Poste surpresseur St-Pierre	111,25
Climatisation Loisirs.....	1171,19
Maison Paroisse.....	637,13
Poste ass. village.....	3375,75
Pavillon Bédard	78,04
2, 5e rue Est	37,65
Pavillon Bédard, log. 528	41,47

Pavillon Bédard, log. 522	15,61	
Compteur d'eau St-Pierre	29,29	
Poste assainissement Morigeau	234,18	
Centre des Loisirs	1654,72	
Éclairage public	833,47	12924,19
Vidéotron,		
Bureau municipal.....	276,34	
Garage.....	98,14	
Usine filtration.....	100,44	
Surpresseur St-Pierre	32,66	
Loisirs	145,22	
Bibliothèque.....	78,53	731,33
VISA,		
Google	46,32	
Pharmacie (purl)	41,33	
IKEA (étagère Stéphanie).....	327,04	
Apple music	17,23	
Maxi (Camp de jour)	60,97	
Proludik (Camp de jour)	442,65	
Jeu gonflable Québec (Camp de jour)	942,80	
Purolator,		
Usine filtration (échantillons d'eau)	43,25	
Ass. des eaux (échantillons d'eau usée)	43,71	
Envois divers	20,07	1985,37
Postes Canada, envoi journal l'Echo (extérieur)		72,95
Ministre Revenu Québec, remise d'août 2020		12075,62
Revenu Canada, remise d'août 2020		4619,81
CARRA, remise d'août 2020		417,73
La Fabrique, loyer septembre 2020 Bibliothèque du Rocher		350,00
Sylvain Lemieux, remb. cellulaire août 2020		25,00
Félix Paré, remb. cellulaire août 2020		25,00
Jean-Pierre Laflamme, remb. cellulaire août 2020		25,00
MonBuro, contrat entretien photocopieur et papeterie		472,42
MRC de Montmagny, tonnage juillet 2020		3032,35
Net-Eau-Cam,		
Solde dû sur facture 20126	95,47	
Vider sable d'une conduite sanitaire	668,29	763,76
Articles promotionnels Daniel Dupuis, trophée (Yvon Montminy		104,57
Dany Corriveau, remb. facture 2 caisses d'eau Caserne		9,98
Garage Claude Albert, conteneurs Garage		2110,95
Régie gestion Mauricie, enfouissement juillet 2020		4014,26
Philiat Blais & Fils,		
3hrs pelle à 115\$.....	345,00	
1 transport pelle	80,00	
(Nettoyage fossé route des Prairies)		488,64
Aquatech, opération eau potable et eaux usées		9917,27
AGAT Laboratoires, analyses eau potable et eaux usées		1602,82
Stelem, ensemble vérification pression résidentielles		183,96
Bergor, brosse balai de rue		1464,35
François Morin, remb. frais déplacement 398km à 0,43		171,14
Régie l'Islet Montmagny, gestion CTL transport vidanges		3225,83
Tetra Tech QI, hon. prof. assistance traitement des eaux usées (facturé 50% à Garant)		4866,70
Tetra Tech QI, hon. prof. réfection ch. St-François Ouest		15930,93
Pagenet, téléavertisseurs service incendie		57,20
Stéphanie Frégeau, remb. facture Canton 600 (glace)		39,87

Garage Gilmyr, Inspection SAAQ camion Freightliner 415,74 Réparation camion Freightliner suite à l'inspection 2835,90	3251,64
LKQ, porte arrière recyclée camion Dodge RAM	1155,50
Lucie Lachance notaire, hon. prof. contrat vente terrain 6202463	850,00
Lebeau Vitres d'Autos, Réparation pare-brise Freightliner 1016,65 Réparation pare-brise Ford 425,35	1442,00
Carrières Rive-Sud inc., 90,65 tm à 12,60, gravier	1313,24
Garage TSG, peinturer camion Freightliner	5119,83
Univar, superfloc polymère (usine filtration)	1218,74
Comairco, sécheur d'air (usine filtration)	556,77
Réal Huot, matériel aqueduc	1238,72
Boulons & Erous, boulons, écrous, rondelles (Garage)	35,40
Extincteurs Montmagny, rechargé extincteur 20 lbs (Garage)	82,78
Les Alarmes Clément Pelletier, contrat service (usine filtration)	412,53
Unibéton, 25,06 tm à 12,65, sable	364,48
MS2Contrôle, vérifier contrôle et branchement (usine filtration)	186,95
Praxair, 2002 m ³ à 0,3268 oxygène (usine filtration)	759,54
V-T0, papier mains (Loisirs)	130,96
Produits Sanitaires Uniques, papier mains brun (M. Paroisse)	70,03
Javel Bois-Francis, 1600 litres à 0,365 chlore (usine filtration)	671,45
Les Concassés du Cap, collecte déchets août 2020	4500,22
Ministre des Finances, 1er versement Sûreté du Québec	77976,00
Jean-Eudes Gaudet, remb. cellulaire janvier à août 2020	200,00
Postes Canada, envoi circulaires	438,98
Weed Man, traitement pelouse	2668,00
Groupe Levage MLE, câble d'acier, serre cables	585,80
Stelem, sac « hors service »	120,72
Garage Claude Albert, conteneurs Garage	1583,10
Jocelyne Noël, entretien bureau août 2020	150,00
Service de réparation JP, matériel usine filtration	137,97
Praxair, location réservoir usine filtration	431,06
Eurofins, analyses eau piscine	91,98
9196-4056 Qc inc., location toilette chimique Canton 600	195,46
Philippe Gosselin & Ass., 1501,7 litres à 0,7951 diesel	1372,80
Spécialité Moteurs Berthier, pièce équipement	18,35
Vigneault Montmagny, bottes travail François et casque sécurité	298,81
Macpek, garde-boue caoutchouc	71,05
Adrénaline Sports, pièce équipement	75,97
Carrières Rive-Sud, 24,82 tm à 12,60, gravier	359,56
Agat Laboratoires, analyses eau potable et eaux usées	771,78
Signalisation Lévis, enseigne signalisation	1459,44
Emco, asphalte froide	806,55
MRC de Montmagny, 3e versement quote-part	59806,67
Dépanneur Servi Express, essence, eau, savon	203,58
A1 Hydraulique, Réparation camion Ford 1605,43 Réparation camion Freightliner 349,95	2248,20
Info Page, IPA service incendie	107,44
Pièces d'Autos GGM, pièces équipements	43,37
St-François Pharma, eau déminéralisée, usine filtration	16,36
L'Écho St-François, publication	403,56
Avantis, matériel divers Service incendie 6,18 Usine filtration 23,37	

M. Paroisse, log. 536	41,35	
Pav. Bédard, log. 528.....	645,20	
Loisirs	57,97	
Piscine.....	54,68	
Garage.....	1049,20	1877,95
Alphonse Lamonde inc., fuite d'eau chaudière M. Paroisse		189,71
Stéphanie Frégeau, remb. frais déplacement 96km		41,28
Supérieur Propane, location cylindre		4,60
Fortin Sécurité Medic, gants + protection yeux		165,85
Sylvain Lemieux, remb. facture écouteurs bluetooth		34,48
Praxair, 2195 m ³ à 0,3268 oxygène usine filtration		832,76
MS2Contrôle, vérification usine filtration		186,95
Les Arts de la Scène, équipement (Ciné Parc ambulant)		2987,51
L'Écho de St-François, publication septembre 2020		1076,17
CANAC, matériel log. 528 Pavillon Bédard		267,85
SEAO-Constructo, solde dû, service appel d'offres		56,75
Groupe SID Associés inc., hon. prof. projet ascenseur		2242,01
Suzanne Nadeau, remb. factures comité d'embellissement		25,74
TOTAL :		278714,84

Je soussigné, Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la Municipalité possède dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Après analyse et discussion;

R-165-2020

IL EST PROPOSÉ par : Yves Laflamme

APPUYÉ par : Huguette Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes à payer.

6 ADMINISTRATION

6.1 SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 4

Les municipalités de Saint François de la Rivière-du-Sud et de Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud demandent une aide au montant de 50 000.\$ au volet 4 du soutien à la coopération intermunicipale du fonds régions et ruralité afin de réaliser une étude pour la mise en commun des services de voirie et/ou de déneigement.

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et de St-François-de-la-Rivière-du-Sud désirent présenter un projet d'étude de mise en commun des services de voirie et/ou de déneigement dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE,

Après analyse et discussion;

R-166-2020

IL EST PROPOSÉ par : Sandra Proulx

APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de soumettre une demande au volet 4 pour une étude sur la coopération intermunicipale des travaux publics.

Que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de St-François-de-la-Rivière-du-Sud s'engage à participer au projet d'étude de mise en commun des services de voirie et/ou de déneigement et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil nomme la Municipalité de St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud organisme responsable du projet.

Adopté.

6.2 EMBAUCHE D'UN CHAUFFEUR OPÉRATEUR DE CAMION TEMPORAIRE

La municipalité utilisera ses deux camions pour la durée des travaux de mise à niveau des conduites d'aqueduc et d'égout du chemin Saint-François Ouest. Pour ce faire, la municipalité aura besoin d'au moins un ou deux chauffeurs opérateurs durant la durée des travaux pour une période d'environ 11 semaines.

Après analyse et discussion;

R-167-2020

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Huguette Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'embaucher monsieur Simon Cadrin à titre de chauffeur opérateur de camion pour une période temporaire d'environ 11 semaines.

6.3 SERVICE DE CONSULTATION MARC ANDRÉ PARÉ CONSULTANT INC.

Dans le but de réviser et de mettre à jour la structure salariale, les procédures, les conditions de travail et l'équité salariale des ressources humaines, la municipalité a besoin de retenir les services d'un consultant externe afin concrétiser ce mandat. Monsieur Marc-André Paré, consultant Inc. a été référé par une municipalité voisine ayant fait appel à ses services dans le passé.

Marc-André Paré consultant Inc. nous a soumis une proposition pour environ 4590\$ avant taxes.

Après analyse et discussion;

R-168-2020

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais

APPUYÉ par : Yves Laflamme

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de retenir les services de Marc-André Paré, consultant Inc. pour l'évaluation de la

structure salariale, de la politique salariale et les conventions de travail pour un montant de 4590\$ avant taxes.

6.4 COMPENSATION POUR DROIT DE PASSAGE AU 559, CHEMIN SAINT-FRANÇOIS OUEST

Depuis un an, le propriétaire du 559, chemin Saint-François Ouest a accordé à la municipalité un droit de passage sur une partie arrière de son terrain bornant avec le Centre des Loisirs. Ce passage a permis l'accès au quartier résidentiel pour la réfection de la 1re Avenue et 1re Rue et récemment pour la réfection du chemin Saint-François Ouest. Après négociation avec le contribuable, une entente est intervenue moyennant une compensation au montant de 500\$.

Après analyse et discussion;

R-169-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par : Chantal Blanchette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accorder une compensation de 500\$ pour droit de passage et inconvénients depuis un an.

6.5 RAPPORT D'INSPECTION MMQ

Suite à une visite de la mutuelle MMQ, assureur de la Municipalité, certaines recommandations ont été faites suite à l'inspection de tout le parc immobilier de la Municipalité.

Après analyse et discussion ;

R-170-2020

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter les recommandations de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) et de donner suite aux recommandations de ce rapport.

6.6 DEMANDE D'EMPRUNT TEMPORAIRE POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT SANITAIRE ET D'ÉGOUT PLUVIAL ET DES TRAVAUX CONNEXES SUR UN TRONÇON DU CHEMIN SAINT-FRANÇOIS OUEST AU MONTANT DE 4 035 500\$ REMBOURSABLE SUR RÉCEPTION DES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

Afin de financer temporairement les travaux de réfection en attendant les subventions gouvernementales, la municipalité se doit de demander à son institution financière une demande de financement temporaire au montant de 4 035 500\$.

Après analyse et discussion;

R-171-2020

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre
ET UNANIMEMENT RÉSOLU de soumettre à Desjardins entreprises une demande de financement temporaire au montant de 4 035 500\$ et de mandater le maire et le directeur général à signer les documents à cet effet.

6.7 BOURSE DES MAIRES DE LA FONDATION DU CEGEP DE LA POCATIÈRE

À chaque année, la fondation du Cegep de La Pocatière sollicite la Municipalité afin d'encourager les élèves de Saint-François de la Rivière-du-Sud de niveau secondaire à poursuivre leurs études au Centre d'études collégiales de Montmagny. Cette année, le Centre d'études collégiales accueillera 4 nouveaux étudiants de Saint-François. Chaque bourse d'étude est au montant de 100\$ chacune.

Après analyse et discussion;

R-172-2020

IL EST PROPOSÉ par : Yves Laflamme
APPUYÉ par : Huguette Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'offrir une bourse d'études au montant de 100\$ chacune pour chaque étudiant de Saint-François de la Rivière-du-Sud, pour un montant total de 400\$.

7 LOISIRS

Aucun point à ce sujet

8 TRAVAUX PUBLICS

8.1 PROJET DE CONVERSION DES LUMIÈRES DE RUE AU DEL PAR (ÉNERGÈRE)

Depuis quelques années, la municipalité de Saint-François réfléchit et souhaite convertir son réseau d'éclairage public au DEL afin d'économiser sur les coûts d'entretien et d'éclairage annuellement.

CONSIDERANT QUE les articles 14.7.1 du Code municipal et 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes prévoient qu'une municipalité peut conclure avec la FQM une entente ayant pour but l'achat de matériel ou de matériaux, l'exécution de travaux ou l'octroi d'un contrat d'assurance ou de fourniture de services par la FQM au nom de la Municipalité.;

CONSIDERANT QUE la FQM a adopté une politique de gestion contractuelle pour l'adjudication de contrats dans le cadre de regroupements d'achats comme c'est le cas en l'espèce;

CONSIDERANT QUE dans le respect de sa politique de gestion contractuelle, la FQM a lancé un appel d'offres pour l'octroi d'un contrat de fourniture de luminaires de rues au DEL incluant l'installation ainsi que des services d'analyse

écoénergétique et de conception (ci-après l'**Appel d'offre** ») au bénéfice des municipalités;

CONSIDERANT QU'Énergère inc. a déposé la soumission ayant obtenu le pointage le plus élevé et s'est vue adjuger un contrat conforme aux termes et conditions de l'Appel d'offres, la FQM étant responsable de l'exécution du Contrat (ci-après le **Contrat** »);

CONSIDERANT QUE pour bénéficier des termes et conditions du Contrat, la Municipalité doit conclure une entente avec la FQM;

CONSIDERANT QUE la Municipalité souhaite bénéficier des termes et conditions du Contrat entre la FQM et Énergère;

EN CONSÉQUENCE;

Après analyse et discussion;

R-173-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Yves Laflamme

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de retenir les services d'Énergère pour la conversion du réseau d'éclairage public au Del au coût de 30 195\$.

8.2 RACCORDEMENT DE L'AQUEDUC ET DES ÉGOUTS AU RÉSEAU MUNICIPAL

Avec les travaux de réfection du chemin Saint-François Ouest, la Municipalité a décidé d'effectuer des nouveaux raccordements d'aqueduc et d'égouts à la Maison de la Paroisse. Les infrastructures datant de nombreuses années étant devenues désuètes, et dégageant des odeurs nauséabondes depuis de nombreuses années, il a été convenu de remédier à la situation.

Après analyse et discussion;

R-174-2020

IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par : Huguette Blais

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de retenir les services des entreprises JRM et de Monyvill afin d'effectuer les travaux de raccordement des conduites d'aqueduc et d'égouts à la Maison de la Paroisse.

8.3 SEL À GLACE 2021-2021

Afin de se préparer à la saison hivernale 2020-2021, il est maintenant venu le temps de demander des soumissions pour du sel à glace. Voici les prix à la tonne métrique reçues des quatre soumissionnaires pour une quantité entre 250 et 300 tonnes métriques.

Mines Seleine	86.79\$
Sel Warwick	87.00\$
Compas Minerals	93.95\$

Somovrac C.C. 109.38\$

Après analyse et discussion;

R-175-2020

IL EST PROPOSÉ par : Yves Laflamme
APPUYÉ par : Chantal Blanchette
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'offre de Mines Seleine, le plus bas soumissionnaire, au coût de 86,79\$ la tonne métrique.

9 EAU – AQUEDUC –EGOUTS

9.1 COMPOSANTES D'ÉTANCHÉITÉ POUR LES VANNES DU BARRAGE

La municipalité a demandé à la compagnie CWA une soumission pour le remplacement des composantes d'étanchéité des vannes du barrage d'eau brute. Ces installations datant de plusieurs années sont maintenant rendues à leur toute fin de vie utile.

Après analyse et discussion;

R-176-2020

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
APPUYÉ par : Huguette Blais
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter l'offre de CWA pour le remplacement des composantes d'étanchéité des trois vannes du barrage d'eau brute au coût de 22965\$ taxes et installation en sus.

10 INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE et/ou CIVILE

10.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES INCENDIES POUR AOUT 2020

À titre informatif, il y a dépôt du rapport du service des incendies pour le mois d'août 2020 aux membres du conseil.

11 URBANISME

11.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 271-2020 MODIFIANT LE PLAN DE ZONAGE FAISANT PARTIE INTÉGRANTE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 111-1990 DU QUÉBEC

RÈGLEMENT N° 271-2020

**MODIFIANT LE PLAN DE ZONAGE FAISANT PARTIE
INTÉGRANTE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 111-1990**

- CONSIDÉRANT QU'** un citoyen souhaite démolir son chalet existant et construire un nouveau chalet sur le lot 3 475 572, situé dans la zone IcMX.2 ;
- CONSIDÉRANT QUE** les usages habitations unifamiliale isolée et résidence secondaire ne sont pas autorisés dans la zone IcMX.2;
- CONSIDÉRANT QUE** la démolition volontaire du chalet existant dans la zone IcMX.2 fera perdre les droits acquis du bâtiment;
- CONSIDÉRANT QU'** une habitation adjacente au lot 3 475 572 est également présente sur le lot 3 475 570 de la zone IcMX.2 ;
- CONSIDÉRANT QUE** les usages habitations unifamiliale isolée et résidence secondaire sont autorisés dans la zone voisine Ab.6, et que l'ajout des lots 3 475 572 et 3 475 570 à la zone Ab.6 permettrait de régulariser la situation ;
- CONSIDÉRANT QUE** l'agrandissement de la zone Ab.6 ajoutera les usages unifamiliale isolée, unifamiliale jumelée, unifamiliale en rangée, bi-familiale, maison mobile, résidence secondaire, de voisinage, bureau ou service administratif ou professionnel, relié à l'automobile, centre commercial planifié, hébergement et restauration, récréation commerciale – intérieure/extérieure, commerce de gros, commerce ou service industriel (ou de transport privé), infrastructure d'utilité publique avec contraintes, équipement public de voisinage, équipement public communautaire l'usage agriculture à nuisance à cet emplacement, puisque non autorisé dans la zone IcMX.2 ;
- CONSIDÉRANT QUE** l'agrandissement de la zone Ab.6 retirera les usages industrie à nuisance élevée et extraction, puisque non autorisés dans la zone Ab.6 ;
- CONSIDÉRANT QUE** l'agrandissement de la zone Ab.6 modifiera les marges de recul pour type B, et ajoutera les normes d'implantation du bâtiment principal suivantes : nombre d'étages 1-2 et hauteur 5-9m, car elles étaient absentes auparavant;
- CONSIDÉRANT QUE** le lot ciblé est situé dans la zone agricole au sens de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles c.P-41.1;
- CONSIDÉRANT QU'** en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme L.R.Q., c.A-19.1, la Municipalité peut adopter des règlements

CONSIDÉRANT QU' d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;
un avis de motion du présent règlement a été donné à une séance de ce conseil tenue le jour/mois/année

CONSIDÉRANT QUE le présent règlement a été soumis à la consultation publique le _____ ainsi qu'à l'approbation référendaire le _____ ;

EN CONSÉQUENCE,

Après analyse et discussion;

R-177-2020

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le dépôt du projet de règlement intitulé « RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN DE ZONAGE FAISANT PARTIE INTÉGRANTE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 111-1990 » soit adopté.

11.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 1178, CHEMIN SAINT-FRANÇOIS OUEST, LOT 3 475 975, DU CADASTRE DU QUÉBEC

ADRESSE : 1178, chemin Saint-François Ouest

LOT : 3 475 975 du cadastre du Québec

La demande de dérogation mineure vise à autoriser la construction d'un avant-toit en cour latérale du bâtiment principal qui possède un empiètement maximal de quatre mètres et quatre-vingt-huit centième (4,88) dans ladite cour latérale lorsque l'article 5.27.2 du règlement de zonage no. 111-1990 permet uniquement la construction d'un avant-toit qui possède un empiètement maximal de deux (2) mètres en cour latérale d'un bâtiment principal.

Après analyse et discussion;

R-178-2020

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais

APPUYÉ par : Sandra Proulx

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la demande de dérogation mineure sur recommandation du comité d'urbanisme, le demandeur n'ayant pas de voisin à proximité.

11.3 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 2, 4^E RUE OUEST, LOT 3 476 363 DU CADASTRE DU QUÉBEC

ADRESSE : 2, 4^e rue Ouest

LOT : 3 476 363 du cadastre du Québec

DEMANDE : La demande de dérogation mineure vise à autoriser l'installation d'une clôture d'une hauteur maximale de deux (2) mètres dans la cour avant d'un bâtiment principal qui

se trouve sur un terrain d'angle lorsque l'article 5.27.1 du règlement de zonage n° 111-1990 permet uniquement l'installation d'une clôture décorative d'un mètre (1 m) et moins de hauteur dans la cour avant d'un bâtiment principal qui se trouve sur un terrain d'angle.

Après analyse et discussion;

R-179-2020

IL EST PROPOSÉ par : Yves Laflamme

APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter la demande de dérogation mineure sur recommandation du comité d'urbanisme. La clôture en cèdre ou en bois traité devra être entretenue et installée minimalement à 3 mètres de la ligne de lot (côté de la 1ere Avenue).

12 DOSSIERS ET PROJETS EN COURS

12.1 DECOMPTE PROGRESSIF NO. 1 POUR LES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT SANITAIRE ET D'ÉGOUT PLUVIAL ET DES TRAVAUX CONNEXES SUR UN TRONÇON DU CHEMIN SAINT-FRANÇOIS OUEST

La municipalité a reçu le premier décompte progressif de la compagnie TGC pour les travaux de mise à niveau des infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial et des travaux connexes sur un tronçon du chemin Saint-François Ouest. La première demande de déboursement est au montant de 295 753.18\$.

Après analyse et discussion;

R-180-2020

IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais

APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin

ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter, sur recommandation de notre firme d'ingénieurs, Tetra Tech QI Inc., le décompte progressif no.1 de la compagnie TGC pour les travaux de mise à niveau des infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire et d'égout pluvial et des travaux connexes sur un tronçon du chemin Saint-François au montant de 259 753,18\$.

13 CORRESPONDANCE

Aucun sujet.

14 VARIA

Aucun point.

15 PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

16 LEVÉE DE LA SEANCE REGULIERE

L'ordre du jour étant épuisé,

R-181-2020

IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette
APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'accepter de lever la séance régulière. Il est présentement 20h08.

_____ Maire

_____ Directeur général

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.